



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le mardi 4 avril 2017

La Direction du stationnement de Winnipeg encourage les automobilistes à stationner avec vigilance près des écoles ou dans les voies d'accès des pompiers et les aires de stationnement désignées

Une nouvelle campagne vise à sensibiliser les automobilistes avant l'envoi de contraventions de stationnement par la poste

Winnipeg, Manitoba – Aujourd'hui la Direction du stationnement de Winnipeg (DSW) a lancé sa campagne « Stationnez avec vigilance », qui rappelle aux automobilistes de respecter les règles de stationnement lorsqu'ils s'arrêtent ou qu'ils stationnent près des écoles ou dans les voies d'accès des pompiers et les aires de stationnement désignées. Le but de la campagne est de sensibiliser les automobilistes aux règles de stationnement dans ces zones où le taux d'infraction est élevé, avant que la DSW ne commence à poster des avis de contravention le 1^{er} mai 2017.

« Le stationnement illicite près des écoles ainsi que dans les voies d'accès des pompiers et les aires de stationnement désignées peut entraîner de graves risques pour la sécurité, retards de circulation et inconvénients, a souligné la conseillère municipale Cindy Gilroy, présidente du Comité d'orientation permanent de l'innovation. Je suis contente de voir la Direction du stationnement de Winnipeg prendre l'initiative de sensibiliser les citoyens et les citoyennes au problème et de souligner que l'enjeu principal n'est pas leur commodité. »

La campagne présente [plusieurs vidéos](#) (en anglais seulement) qui seront associées à une campagne dans les médias sociaux, des annonces à la radio et dans les journaux, ainsi que des communications à l'intention des écoles et des parents.

« Les véhicules stationnés de façon illicite pendant les périodes de dépôt et de ramassage des écoles compromettent la sécurité des enfants et provoquent des retards de circulation, a fait valoir Brian Mayes, conseiller municipal et agent de liaison de la Ville pour les commissions scolaires et les perspectives jeunesse. Je suis ravi que la

Direction du stationnement de Winnipeg lance cette campagne et qu'elle travaille en collaboration avec les écoles en vue de répondre à ces problèmes. »

De même, la campagne note que les véhicules stationnés dans les voies d'accès des pompiers, que ce soit au centre commercial, à l'épicerie, au centre récréatif ou dans un autre lieu public, peuvent également poser des risques pour la sécurité.

« Il est essentiel que les voies d'accès des pompiers ne soient pas obstruées par des voitures stationnées afin que nous puissions répondre rapidement aux urgences, a rappelé Mark Reshaur, chef adjoint du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg. Qu'il s'agisse d'un incendie ou d'une urgence médicale, chaque seconde compte. Pour cette raison, s'il vous plaît, prêtez attention aux panneaux et ne stationnez pas dans les voies d'accès des pompiers. »

La campagne signale également que les aires de stationnement désignées sont réservées aux personnes handicapées qui affichent correctement leur permis de stationnement valide.

Pour plus de renseignements : winnipeg.ca/stationnezavecvigilance.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg.